

POUR LE PAIEMENT DE VOTRE FACTURE, VOUS AVEZ LES CHOIX SUIVANTS :

Chèque (à l'ordre du trésor public) / Numéraire / Prélèvement automatique

Vous pouvez également dès maintenant vous simplifier la vie avec le paiement en ligne par carte bancaire (TIPI)

1) Pour le paiement en ligne, munissez-vous de la facture dont vous souhaitez effectuer le paiement, de votre carte bancaire, puis allez sur le site sécurisé suivant : www.tipi.budget.gouv.fr

2) Complétez le formulaire avec les informations présentes sur votre facture (si besoin consulter les exemples en bas de page). Puis validez. Vous pourrez ensuite finaliser votre paiement grâce à votre carte bancaire.

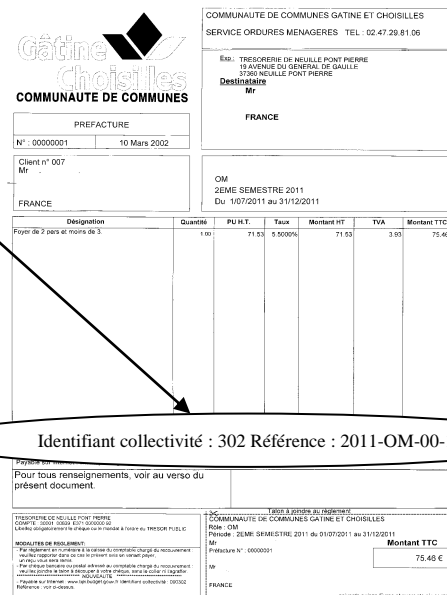
3) Un mail de confirmation de la transaction vous sera envoyé à l'adresse e-mail que vous aurez saisie.

- *Aucune information personnelle ne vous sera demandée et aucune des informations que vous aurez à saisir sur notre site dans le cadre de ces paiements en ligne ne fera l'objet d'enregistrement.*

BESOIN D'AIDE ?

Si le site tipi (www.tipi.budget.gouv.fr) ne trouve pas votre facture, fermez la fenêtre, puis essayez à nouveau en vérifiant bien les données de votre facture.

Identifiant de la collectivité et référence de votre facture à saisir pour le paiement en ligne.



RAPPEL :

- Si vous adhérez au prélèvement, celui-ci se fait automatiquement à chaque facture.
- Le paiement en ligne se fait par carte bancaire. La démarche doit être réalisée à chaque facture reçue.



ATTENTION : VOUS ADHÉREZ AU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ET SOUHAITEZ UTILISER LE PAIEMENT EN LIGNE ? VOUS DEVEZ D'ABORD RESILIER VOTRE ADHESION

Si vous adhérez au prélèvement automatique, et que vous souhaitez passer au paiement par internet, il vous suffit de remplir ce coupon et de le retourner à la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles, Le Chêne Baudet, 37 360 St Antoine du Rocher.

Vous pourrez alors payer **votre prochaine facture** en ligne via le site mentionné ci-dessus.

Je soussigné Mlle/Mme/M. habitant

..... (adresse complète), commune de

souhaite résilier le système de prélèvement automatique pour ma redevance sur les déchets ménagers. J'ai pris note que ce changement n'aura lieu qu'à partir de la prochaine facturation et que je serais donc prélevé automatiquement pour le semestre en cours.

Date :

Signature :

Prélèvement automatique

Pour le prélèvement automatique, merci de renvoyer les deux parties de cet imprimé à la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles, sans les séparer et en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE). Il prendra effet au semestre suivant votre demande.

Demande de prélèvement : (conservé par la Communauté de communes)

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

<p>NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR</p>	<p>DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</p>										
<p style="text-align: center;">COMPTE A DEBITER</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 40%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 10%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: small;">Etablis.</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">Guichet</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">N° du compte</td> <td colspan="2" style="text-align: center; font-size: small;">Clé</td> </tr> </table>						Etablis.	Guichet	N° du compte	Clé		<p>NOM ET ADRESSE DU CREANCIER</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GATINE ET CHOISILLES Le Chêne Baudet 37360 SAINT ANTOINE DU ROCHER</p>
Etablis.	Guichet	N° du compte	Clé								

Autorisation de prélèvement :

(à adresser à votre établissement bancaire)

**N° National
Emetteur**

528755

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

<p>NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR</p>	<p>DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</p>										
<p style="text-align: center;">COMPTE A DEBITER</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 15%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 40%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 10%;"></td> <td style="border-bottom: 1px solid black; width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: small;">Etablis.</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">Guichet</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">N° du compte</td> <td colspan="2" style="text-align: center; font-size: small;">Clé</td> </tr> </table>						Etablis.	Guichet	N° du compte	Clé		<p>NOM ET ADRESSE DU CREANCIER</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GATINE ET CHOISILLES Le Chêne Baudet 37360 SAINT ANTOINE DU ROCHER</p>
Etablis.	Guichet	N° du compte	Clé								

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter :